



Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que grâce au concours de la **CNSA**, dans le cadre de **France Relance**, l'EHPAD a perçu une subvention de 24 234,93 € au titre du Plan d'aide à l'investissement du quotidien 2022 (Ségur de la santé).

Cette subvention a permis en 2023 les travaux et achats d'équipements suivants :

- Mise en place de la climatisation dans la circulation « Blés au vent »,
- Acquisition d'un lave-bassin (réduction des risques infectieux),
- Achat de 5 chariots de change plus adaptés (pour l'ensemble des ailes),
- Achat de 5 mini-pédaliers (prévention des chutes).